

À la fin du mois de mars 2020, 91,6 milliards d'euros ont été comptabilisés sous la catégorie des autres passifs, soit une hausse de 8,3 % par rapport au niveau de mars 2019.

1.3 DÉCOMPOSITION DES CRÉDITS ET DES DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE NON BANCAIRE

L'analyse des composantes des agrégats bilantaires selon les contreparties et leurs zones de résidence géographiques est utile dans la mesure où elle permet d'appréhender le degré de diversification des banques luxembourgeoises en matière de crédit et de sources de financement. L'encadré 3.2 décrit les évolutions des principales composantes bilantaires en matière de ressources et de leur emploi.

Elle met en évidence une évolution très hétérogène des encours de crédits alloués par les banques luxembourgeoises.

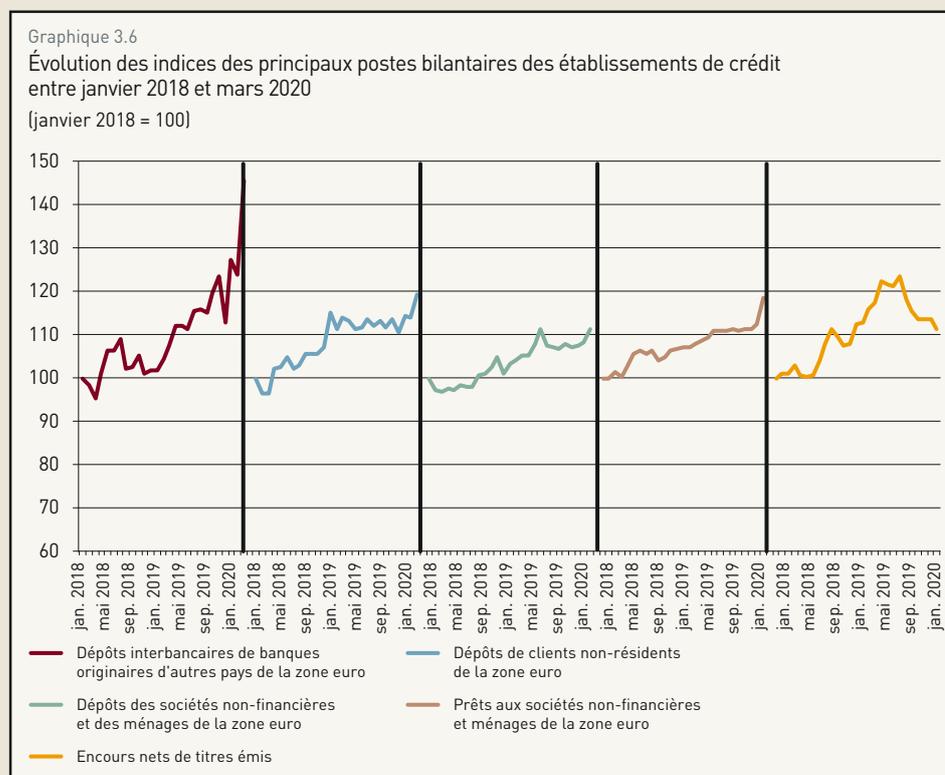
Encadré 3.2 :

ÉVOLUTION DES PRINCIPALES SOURCES DE FINANCEMENT ET DES CRÉDITS ACCORDÉS PAR LES BANQUES DE LA PLACE FINANCIÈRE

L'évolution des principales sources de financement et des principaux postes de créances des bilans bancaires doit être analysée dans une perspective historique. Il convient de noter que la période de base pour l'analyse de l'évolution temporelle de ces agrégats est fixée à janvier 2018.

La première partie du graphique 3.6 met en évidence l'évolution des dépôts en provenance des banques d'autres pays de la zone euro.

Des fluctuations sont également visibles pour les dépôts reçus des clients originaires de pays qui ne font pas partie de la zone euro, principalement dominés par le secteur interbancaire. En effet, ces dépôts étaient en diminution jusqu'en mars 2018 (indice = 96,6), date à partir de laquelle on remarque une tendance ascendante qui s'est toutefois stabilisée vers la mi-2019. L'indice a finalement atteint 119,3 points fin mars 2020.



Source : BCL



Les prêts octroyés aux ménages et sociétés non financières (SNF) de l'ensemble de la zone euro ainsi que les dépôts en provenance de ces secteurs renseignent sur l'activité d'intermédiation bancaire envers le secteur privé non financier. Dans ce contexte, le crédit octroyé au secteur privé non financier en zone euro enregistre une hausse cumulée de 18,9 % sur l'horizon d'observation. Cette croissance s'explique par une augmentation conjuguée des créances envers les SNF (22,4 %) et les ménages (13,7 %). Ce développement s'inscrit dans le cadre des différentes décisions de politique monétaire permettant aux ménages et SNF de financer leurs investissements à moindres coûts. Quant aux dépôts en provenance des SNF et des ménages de la zone euro, ils ont également augmenté sur la période (11,6 %).

L'évolution mensuelle du financement par émission de titres de dette doit être interprétée avec précaution en raison des effets de valorisation, ces titres étant comptabilisés à leur valeur de marché. En termes nominaux, le financement des banques sur le marché de la dette était en hausse de 11,4 %.

Les crédits accordés aux résidents du Luxembourg

L'encours des crédits accordés aux contreparties résidentes non bancaires au Luxembourg a progressé de 9,2 % en glissement annuel pour atteindre 102,67 milliards d'euros au 31 mars 2020 (tableau 3.5). Les crédits octroyés ont augmenté pour la plupart des secteurs économiques, notamment pour les AIF, les ménages et institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLM) ainsi que les SNF.

Le financement des administrations publiques luxembourgeoises a reposé, en partie, sur des créances bancaires³⁷ dont l'encours a affiché un solde de 2,03 milliards d'euros fin mars 2020, en baisse de 0,62 milliard d'euros par rapport à son niveau de l'année précédente. Il est à noter que les administrations publiques luxembourgeoises ne se refinancent pas intégralement par le biais de crédits bancaires. En effet, depuis 2008, l'État luxembourgeois a émis 11 emprunts souverains dont un est arrivé à échéance en décembre 2013 et a été intégralement refinancé par une nouvelle émission obligataire. Actuellement, neuf obligations étatiques luxembourgeoises sont cotées à la Bourse de Luxembourg, pour un encours atteignant 12,25 milliards d'euros. En octobre 2019 le sukuk souverain de type « Al-Ijarah » émis pour un montant de 0,2 milliard d'euros par la société Luxembourg Treasury Securities S.A., dont la totalité du capital est détenue par l'État luxembourgeois est arrivé à maturité. Le 28 avril 2020, le Grand-Duché du Luxembourg a émis deux obligations, l'une pour un montant de 1,5 milliard d'euros et une maturité de 5 ans et l'autre pour un montant de 1 milliard et une maturité de 10 ans. L'objectif de cette émission obligataire est de financer la lutte contre la pandémie du Covid-19 et d'aider l'économie luxembourgeoise à surmonter cette crise.

Le secteur des AIF, composé en partie par les fonds d'investissement non monétaires (OPC obligataires, actions ou encore mixtes), est caractérisé par une demande de crédit dépendante de l'évolution des marchés financiers. Globalement, les marchés financiers ont connu une évolution favorable durant l'année écoulée, encourageant les souscriptions nettes de parts d'OPC, notamment auprès des fonds obligataires et mixtes. Par ailleurs, les crédits aux AIF ont augmenté de 3,41 milliards d'euros en comparaison annuelle, portant l'encours à 32,76 milliards d'euros en mars 2020.

En ce qui concerne le secteur privé non financier, le volume des crédits accordés aux SNF a connu une progression de 10,0 % en rythme annuel qui a porté l'encours à 29,15 milliards d'euros à la fin du mois de mars 2020. Enfin, les crédits aux ménages et ISBLM ont représenté 37,5 % de l'ensemble

³⁷ D'une part, il faut préciser qu'il s'agit ici de créances bancaires envers des banques résidentes et d'autre part que les entités extra-budgétaires comme les CFL etc. ne sont pas couvertes.